

Lyon, le 25 avril 2018

Page 1 / 2

La Région fière du Beaujolais, labellisé « UNESCO Global Geopark »

Le territoire du Beaujolais obtient de l'UNESCO le label « Global Geopark » et intègre ainsi, le Réseau mondial des Géoparcs. Une victoire pour ce territoire et une fierté pour toute la région.

Depuis 2012, le **Syndicat Mixte du Beaujolais** qui regroupe 128 communes du Rhône, a engagé une réflexion autour de la démarche Geopark – UNESCO. Fin prêt, le territoire a officiellement lancé sa candidature en novembre 2016. Aujourd'hui, le « **Geopark Beaujolais** » est officiellement né.

Le label « **UNESCO Global Geopark** » est attribué aux territoires présentant **un héritage géologique important** par sa qualité scientifique, esthétique, son exceptionnalité et sa valeur pédagogique. Sans être exclusivement tourné vers la géologie, le label prend également en compte **les pratiques sociales passées et actuelles, les savoir-faire traditionnels qui façonnent un territoire**, ainsi que le milieu culturel, social et économique d'un espace géographique déterminé.

Connu du monde entier pour ses vins, le Pays Beaujolais, situé entre le Massif Central et les Alpes, est **riche d'une géologie complexe et variée**. La diversité de ses sous-sols et de ses paysages a fortement marqué l'évolution du territoire et des hommes qui l'habitent. Ainsi, **une large part de son identité, de son passé et de son devenir émane de la terre sur laquelle il repose**.

Le Geopark Beaujolais est une terre d'expériences avec une multitude de géosites (26 sites géologiques ; 4 espaces muséographiques ; 26 sites naturels ; 16 sites patrimoniaux ; 19 sites économiques et industriels etc...).

Dans le cadre de la **politique touristique régionale** conduite par **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et **Nicolas DARAGON**, Vice-Président délégué au Tourisme et au thermalisme, **la Région a choisi de mettre sur le devant de la scène 25 « Sites touristiques emblématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes »**. Le Beaujolais, retenu pour cette démarche, a donc bénéficié d'une aide de la Région. Cette aide vise plus particulièrement deux objectifs : **valoriser les démarches de structuration des territoires et soutenir les investissements nécessaires**.

A ce titre, le territoire du beaujolais recevra **2 millions d'euros** en subventions régionales.



Lyon, le 25 avril 2018

Page 2 / 2

Pour le Pays Beaujolais, cette labellisation permet 3 avancées majeures :

- ✓ Le lancement d'une démarche fédératrice et innovante pour de nouvelles perspectives de développement ;
- ✓ Une meilleure valorisation et préservation de la diversité géologique du Beaujolais ;
- ✓ Ouvrir les richesses géo-patrimoniales du territoire à un plus large public.

« Pour le Beaujolais, c'est une nouvelle dynamique, une attractivité renforcée à l'international. C'est aussi une belle opportunité de développer une nouvelle offre touristique et contribuer au développement de notre économie locale » conclut **Béatrice BERTHOUX**.

